

## Vote à l'unanimité pour des indemnités à 80%

En définitive, c'est à l'unanimité que le **Conseil régional d'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine a fini par choisir de limiter les indemnités des élus à 80% du plafond autorisé par la loi.** Sur ce point, les groupes FN et PS ont voté pour la proposition du groupe majoritaire Les Républicains, UDI, Modem et divers droite.

Ce fut le moment le plus politique de cette longue journée. Dans le débat sur le règlement intérieur, le groupe Front national a indiqué que si la commission des Finances était confiée à un groupe membre de l'opposition ce devait être à lui alors que Philippe Richert envisage d'offrir cette présidence à la gauche. Certes, l'amendement a été repoussé, mais les 46 membres du groupe FN qui se fait désormais appeler Les Patriotes-Front national veulent être la véritable opposition au Conseil régional. Le groupe FN a déposé quatre amendements en début de séance. Un seul sera retenu celui qui propose que la captation vidéo des séances soit traduite en langues des signes. Par contre, l'unanimité s'est faite sur le régime indemnitaire des conseillers régionaux. Comme prévu, il sera à 80% du plafond qu'autorise la loi et assorti de pénalités en cas d'absentéisme excessif. **« La baisse des indemnités était dans notre programme, nous la votons »** a indiqué Bruno Subtil (FN Aube). Antoine Homé (PS Haut-Rhin) a confirmé : **« elle était dans le programme de la liste**

**Masseret également ».** Le Conseil régional a en définitive choisi d'attendre pour appliquer les mêmes règles de sobriété au Conseil économique, social et environnemental régional (CESER). On relèvera que les nombres minimaux de réunions plénières, de commissions permanentes ou thématiques seront de 18 et 12 par semestre. Le premier nombre concerne les membres de la commission permanente, le second tous les élus. On observe que d'entrée de jeu, le président du groupe FN Florian Philippot a regretté l'envoi tardif des documents et déploré **« la désorganisation générale »** de la préparation de cette session. Riposte de Philippe Richert : **« Vous n'êtes pas venu à la conférence des présidents de groupes et vous ne respectez pas tout ce que votre représentant y a dit ».**

La propre organisation du Conseil régional a pris beaucoup de temps. Malgré tout, cette assemblée a adopté deux rapports d'orientation importants sur le plan économique. Le premier qu'a défendu le 3<sup>ème</sup>

vice-président Jean Rottner, (LR Haut-Rhin) lance une série de mesures pour l'économie et l'emploi. Il s'agit d'élargir le dispositif d'interventions en fonds propres dans les capitaux des entreprises, d'accompagner l'évolution industrielle vers des usines du futur, d'aider les entreprises de services **« porteuses d'innovations sociales »** d'adapter les mécanismes de formation professionnelle. Philippe Richert a précisé : **« Il s'agit aussi de pouvoir donner une réponse rapide aux chefs d'entreprise sans attendre notre future organisation ».** Le groupe PS a fait preuve d'hésitations. Antoine Homé (PS, Haut-Rhin) a regretté **« l'absence d'état des lieux »** et proposé de scinder un rapport en deux avant de considérer que malgré ses faiblesses, cet effort méritait d'être soutenu. Par contre, le groupe FN a estimé le dispositif inadéquat. **« Verbiage et incantations »** a estimé Françoise Grolet (FN Moselle) allant jusqu'à ironiser sur **« les usines du futur »** quand **« il faudrait s'occuper des usines du présent ».** Le groupe FN s'est abstenu sur ce texte. Le second dossier

sur **« le pacte de la ruralité »** présente quatre grands axes : l'accessibilité numérique en élargissant les actuels schémas d'aménagement existants, le maintien et le développement des activités économiques en milieu rural, notamment l'agriculture et la sylviculture, d'aider les intercommunalités en pleine mutation, enfin de **« territorialiser l'action régionale »** c'est-à-dire de décentraliser sur tout le territoire, hommes et ressources, politiques diverses et autres dispositifs. Rachel Thomas, (PS Meurthe-et-Moselle) a estimé que le texte ignorait **« la faiblesse des marges de manœuvres »** de la Région. Thomas Laval (FN Marne) a fustigé un texte de **« plagiat »** qui demandait à voter **« que le ciel est bleu et que l'herbe est verte ».** Patrick Weiten (UDI Moselle), 1<sup>er</sup> vice-président et président de séance à ce moment-là a déploré que le groupe FN n'ait pas proposé des solutions. Il a lancé : **« Il est vrai que c'est sur les situations de souffrance et de fragilité que le FN se développe ».**

Albert Oduard

## Inédit, les élus FN ont rendu leurs iPhones



A l'occasion du débat sur les frais de mission, les 46 élus du Front National et à l'appel de leur président **Florian Philippot**, se sont rendus en cortège déposer sur le bureau de Philippe Richert les téléphones iPhone qu'ils avaient reçus en dotation le 4 janvier dernier. **« C'est un souci d'économie des deniers**

**publics »** ont-ils expliqué, invitant, sans succès, les autres groupes du Conseil régional à faire de même. **« Belle illustration d'une façon particulière de faire de la politique »** a noté Philippe Richert. **« Vous auriez pu les rendre quand vous vouliez, vous choisissez de le faire en public, c'est de la**

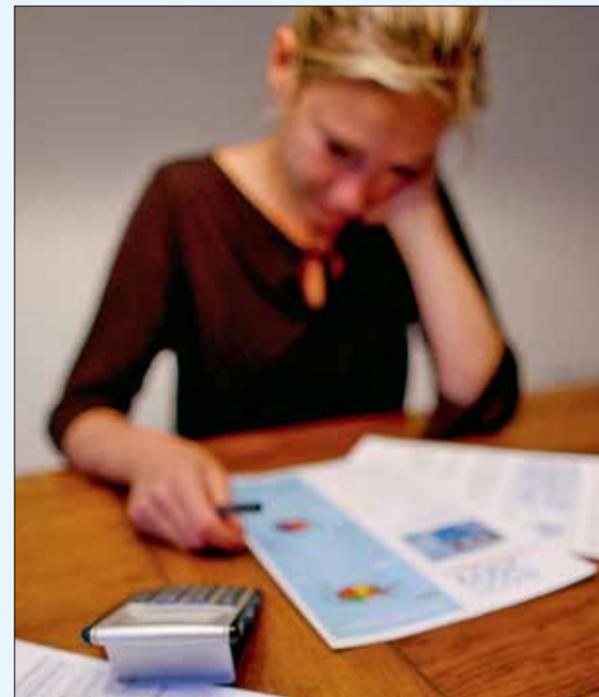
**politique spectacle, juste pour se faire voir ! ».** Sur le fond, Philippe Richert a précisé que l'emploi des tablettes iPad qui permettent de ne plus imprimer de nombreux documents, économiserait jusqu'à un million d'euros par an. Quant aux téléphones iPhone, il a indiqué qu'il

n'était pas anormal que des élus utilisent l'appareil éventuellement fourni par leur entreprise, que c'est pour cette raison qu'on les en dotait, et que ceux pour lesquels il y avait doublon pouvaient en effet les rendre.

A.O.

## Les experts-comptables l'expliquent

Le **Conseil régional de l'ordre des experts-comptables a organisé la tenue de trois réunions-débats ayant trait à la loi de finances 2016 et plus globalement l'actualité fiscale.**



FREDERIC MAIGROT/L'A.M.I.

La première de ces réunions s'est tenue à Colmar. Les deux autres se dérouleront respectivement le lundi 1<sup>er</sup> février à Mulhouse au parc des expositions et le lundi 8 février à l'Illiade à Illkirch. Si l'entrée en est gratuite, il faut néanmoins obligatoirement s'inscrire sur [www.oec-alsace.net](http://www.oec-alsace.net)

Selon Etienne Henry, président du conseil régional de l'ordre des experts-comptables, **« ce grand rendez-vous dans une démocratie est très souvent instrumentalisé politiquement ».** Aussi, comme les années précédentes, l'ordre va en faire l'exégèse devant les experts-comptables, les notaires et les adhérents des organismes de gestion agréés. L'objectif pour le président Henry consiste à tenir **« un discours de praticien »** et de **« décrypter des nouvelles mesures »**, car il y en a. Il précise : **« Dans l'avant-dernière année du quinquennat, on aurait pu s'attendre à une certaine inertie, pourtant le texte contient un certain nombre de mesures qui, contrairement à ce qu'on aurait pu imaginer, ne vont pas toujours dans le sens d'un durcissement de la fiscalité ».** Citons la surtaxe à l'impôt sur les sociétés pour les entreprises qui réalisent un chiffre d'affaires de plus de 250 millions d'euros, qui est dorénavant supprimé et de la contribution sociale de solidarité des sociétés qui est revue à la baisse. Autres éléments positifs : **« Le rôle des organismes de gestion agréés fragilisés par de précédentes décisions a été renforcé »** et les critères afin de profiter d'une réduction fiscale quand on investit dans des PME ont été clarifiés, **« ce qui mettra fin à de nombreux contentieux »** selon le président Henry.

Les réunions ont été ou seront animées par un expert-comptable et un notaire avec à la clé des tables rondes auxquelles seront invités des représentants de l'administration fiscale. Elles permettront également de revenir sur la jurisprudence fiscale et l'actualité législative qui ont provoqué **« des évolutions sensibles du paysage »** à priori favorables aux entreprises, par exemple, en matière de fiscalisation des dividendes et des attributions gratuites d'actions. Bien entendu, la loi Macron sera au menu de ces réunions.

Enfin, il sera question des dernières mesures transnationales afin de mieux lutter contre la fraude et les abus dans le domaine de l'optimisation fiscale. Selon M.Henry, elles sont tout benoîtement **« révolutionnaires »** dans le bon sens de ce qualificatif.

A.O.